

clution que toutes les clauses et conditions qu'il contient avec les quelques corrections indiquées sont *intra vires* des pouvoirs et attributions de la Cité,—ainsi que nous l'avons déjà déclaré dans des opinions précédentes,—à l'exception cependant de la dernière clause qui accorde un bail ou arrangement pour une période de 99 ans quant à certaines parties du domaine public.

Nous suggérons de retrancher cette clause et de la remplacer par une autre qui accorderait à la Compagnie un bail de 9 ans seulement, avec entente que sous un délai qui serait fixé les parties iront devant la Législature pour en obtenir le pouvoir nécessaire d'effectuer un arrangement qui ne souffrira aucun doute quant à sa légalité.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs,

Vos très-humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
J.-L. ARCHAMBAULT,
Avocats de la Ville.

A.-W. ATWATER,
Avocat-consultant.

After perusing this report, we reach the conclusion that all the clauses and conditions it contains, with the few corrections indicated, are *intra vires* of the powers and attributes of the city (as we have already declared in previous opinions), with the exception, however, of the last clause, which grants a lease or agreement for a term of 99 years as regards certain portions of the public domain.

We suggest that this clause be struck out and be replaced by another which would allow the company a 9 years' lease only, with the understanding that within a delay which may be fixed, the parties shall go before the legislature to obtain from it the necessary power to effect an arrangement whose legality would be above all doubt.

We have the honor to be, Gentlemen,

Your very humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
City Attorneys.

A. W. ATWATER,
Consulting Attorney.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 25 mai (assemblée ajournée)

(D'après les minutes du Conseil, Vol. 166, Page 106)

Son Honneur le maire H. Laporte occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Payette, Lemay, Couture, Hébert, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

REQUETES, ETC.

1. Des avocats de la Ville, concernant certains lots vendus par la Ville à M. T. S. Vipond.
Renvoyée à la Commission des Finances pour examen et rapport.

2. De contribuables demandant que le tunnel construit sous la voie du chemin de fer du Pacifique Canadien soit nommé "Tunnel Vallières."
Renvoyée à la Commission de la Voirie.

3. De M. A. Malouf demandant d'ériger une machine à vapeur, rue Notre-Dame, No 1448.
Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

4. De M. James Crathern, donnant certaines informations au sujet de l'Hôpital Alexandra.
Renvoyée à la Commission d'Hygiène et des Statistiques.

5. De M. Joseph Létourneau se plaignant que l'eau ne lui est pas fournie, rue Chambord.
Déposée sur le bureau.

6. De la Société Saint-Jean-Baptiste demandant que vendredi, le 24 juin, soit proclamé fête civique.
Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin VALLIERES, il est

Résolu: Que Son Honneur le maire soit prié de proclamer fête civique ledit jour.

7. De la Société Saint-Jean-Baptiste invitant le Conseil à prendre part à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, et suggérant que le monument funéraire de feu MM. Viger, Bourret, Fabre et Coursol, soit décoré en cette circonstance.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS, il est

Résolu: D'accepter ladite invitation et de référer ladite lettre à la Commission des Parcs et Traverses.

ACTES

8. Convention entre la Ville et la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, touchant la voie de garage rue Richmond.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

CITY COUNCIL

Report of Special adjourned Meeting, held the 25th of May.
(According to the minutes of Council, Vol. 166, Page 106)

His Worship the Mayor H. Laporte, Esq., in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Payette, Lemay, Couture, Hébert, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette.

PETITIONS, ETC.

1. From City Attorneys, concerning certain lots sold by the City to T. S. Vipond.
Referred to Finance Committee for examination and report.

2. From ratepayers, asking that the tunnel under C. P. R. Co's. track, St. Denis street, be called "Vallières Tunnel."
Referred to Road Committee.

3. From Mr. A. Malouf, to erect a steam engine, at No. 1448 Notre-Dame street.
Referred to Fire and Light Committee.

4. From Mr. James Crathern, giving certain information re Alexandra Hospital.
Referred to Hygiene and Statistics Committee.

5. From Joseph Létourneau, complaining that he has no water service on Chambord street.
Laid on the table.

6. From St. Jean-Baptiste Society, asking that Friday, 24th June be proclaimed a civic holiday.

On motion of Ald. ST. DENIS, seconded by Ald. VALLIERES, it was

Resolved: That His Worship the Mayor be requested to proclaim said day a civic holiday.

7. From St. Jean-Baptiste Society inviting Council to attend the celebration of St. Jean-Baptiste day, on the 24th of June, and suggesting that the monument in honor of the late Messrs. Viger, Bourret, Fabre and Coursol be decorated on that occasion.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. ST. DENIS, it was

Resolved: That said invitation be accepted and that said letter be referred to the Parks and Ferries Committee.

DEEDS.

8. Agreement between the City and the G. T. R. Co., re siding on Richmond street.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was